

5. Le comité de régie pourra aussi, sur proposition de l'un des membres du comité avec l'approbation du directeur, décider à la majorité des voix s'il y a lieu à rejeter comme membre du cercle toute personne qui s'en serait rendu indigne par sa conduite désordonnée (ivrognerie) ou infraction habituelle à ses constitutions et règlements

ART. X.—DES ÉLECTIONS.

1. Les élections des officiers se feront chaque année, le premier dimanche de juillet, au bulletin secret et à la majorité absolue des membres présents, pourvu qu'ils forment au moins les deux tiers de tous les membres du cercle.

2. Les mêmes officiers ne pourront être en charge plus de deux années consécutives, à moins qu'ils ne soient réélus par au moins les trois quarts de tous les membres du cercle.

ART. XI.—DES AMENDEMENTS.

1. Il ne pourra être fait aucun amendement aux articles I, II, III des constitutions.

2. Tout amendement aux autres articles des constitutions et règlements ne pourra être fait que sur motion régulière; devra être adopté par une majorité d'au moins les deux tiers de l'assemblée et ne viendra en force qu'après l'approbation de Monseigneur l'archevêque diocésain.

ART. XII.—ORDRES DU JOUR.

1. Lecture des procès-verbaux de la dernière séance.
2. Motions régulières.
3. Avis de motions.
4. Conférences—Lettres—Discussions.
5. Proclamation des nouveaux membres.

A. M. D. G.

Je, soussigné, certifie que la présente copie des constitutions et règlements du cercle agricole de Saint-Ignace du Nomingue est en tout conforme à l'original vu et approuvé par Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque d'Ottawa.

Saint-Ignace du Nomingue, canton Lorauger,
le 11 février 1887.

M. MARTINEAU, S. J.,
Dir C. A. St-I. N.

Déclaration à signer par chacun des membres de la Société d'agriculture du comté.

Nous, soussignés, convenons de nous former en une société en vertu des dispositions de la loi relative à l'agriculture et à la colonisation qui sera appelée la Société d'agriculture No. du comté de et nous promettons respectivement par les présentes de payer au trésorier, annuellement, tant que nous continuerons d'être membres de la dite société (tout membre pouvant cesser d'en faire partie en par lui donnant avis par écrit de telle intention au secrétaire en tout temps avant l'assemblée annuelle) la somme inscrite en regard de nos noms respectifs, et nous promettons de plus de nous conformer aux statuts et règlements de la société.

Progrès agricole dans le Nord.

—On agit dans les paroisses du Nord plus que jamais la question de fonder une société d'agriculture. C'est non seulement un avantage pour le Nord, mais un besoin, une nécessité. Des personnages influents favorisent ce mouvement et le gouvernement semble bien disposé à faire sa part. M. Ed. A. Barnard, un des plus savants agronomes de la province, propriétaire d'une ferme modèle à Trois-Rivières, sera ici le 5 novembre prochain en route pour les paroisses du Nord où il doit donner des conférences agricoles et jeter les bases d'une

société d'agriculture qui renfermerait toutes les paroisses du Nord au nombre de 11 environ. M. Barnard vient de faire un don royal à M. le curé Labelle, deux magnifiques taureaux de race jersey et deux génisses.

Mais ce bon curé, qui ne peut rien garder, vient à son tour des donner aux colons du Nord pour la reproduction. On espère qu'avant un trop grand nombre d'années, le Nord, s'il se fonde surtout une société agricole, sera en état de lutter avantageusement avec le Sud dans les exhibitions agricoles.

(Le Nord.)

“La Gazette des campagnes.”

Notre aînée d'un grand nombre d'années dans le journalisme agricole la *Gazette des campagnes*, vient d'entrer dans sa vingt-sixième année d'existence.

Au contraire de nous autres humains, plus les journaux vieillissent plus ils ont de chance de vivre, car leur longue existence n'est obtenue qu'à force de mérite. C'est donc avec grand espoir de voir nos souhaits se réaliser que nous souhaitons longue vie à notre confrère. Les quelques misères qu'il peut rencontrer sur son chemin, ne font, nous le savons, que stimuler son zèle, et nous avons dans son énergie passée une garantie d'une longue et utile existence pour lui à l'avenir.

NOS GRAVURES.

Vache devon “Moss Rose.” — La race devon, quoique moins vantée que certaines autres races, n'en fait pas moins son chemin dans l'opinion du public agricole. Belle, rustique, fournissant d'excellents animaux de travail, de bonne viande de boucherie, un lait riche quoique peu abondant, précoce à croître et à engraisser, elle a bien des mérites intrinsèques qui la signalent à l'attention des éleveurs. Il serait difficile de trouver une meilleure représentation d'une belle bête de boucherie que le portrait de la vache devon *Moss Rose* dont nous donnons la gravure reproduite du *London Live Stock Journal*.

CULTURE DES POMMES DE TERRE.

Pour me rendre à vos désirs, j'ai l'honneur de vous transmettre quelques notes relatives à certaines variétés de pommes de terre. Je crois pouvoir me dispenser de donner des détails précis, des études comparatives sur la valeur respective, les propriétés et le rendement de ces variétés, vu qu'elles sont généralement connues. d'ailleurs, leurs qualités, leur état de conservation, de production varient suivant la nature du sol et les soins qu'elles reçoivent. Voici le résultat d'expériences de quelques cultivateurs qui pendant plusieurs années successives ont cultivé les variétés suivantes dans des sols légers, demi-légers et quelques peu argileux: Snow flake, Early Telephone, White Seedling, Early rose connue sous le nom de Early of earliest, Gem, Early rose de Belgique. Beauté d'Hebron, Peerless, White Elephant, et Garnet Chili.

Mettons de côté les trois premières variétés, Snow flake, White Seedling et Early Telephone. Elles sont toutes de bonne qualité, mais se gâtent tellement qu'il vaut mieux leur en préférer d'autres dont le nombre ne fait pas défaut.

Disons d'abord quelques mots de la Early rose Early of earliest. Tout cultivateur, quel qu'il soit, doit semer une petite quantité de cette variété. Comme son nom l'indique, c'est la plus hâtive, appelée à succéder la première aux patates de la récolte précédente, à donner à la famille les douces jouissances des patates nouvelles. Les cultivateurs situés à proximité des marchés font bien de la cultiver en plus grande quantité pour l'offrir en primeurs à leurs pratiques qui leur donneront toujours en retour un prix rémunérateur. De qualité supérieure, mais exposée à se gâter, il serait imprudent d'en faire une culture très étendue. Sur nos marchés, spé-